

La Lettre de Megève

Dossiers

- Une maison médicale à Megève, voyage au coeur d'une initiative partagée3
- Megève construit son avenir durable 7

Enfance

- Les élèves de Megève revisitent Dali 19
- Nos jeunes ont du talent23

Sports

- Tranches de Vie 8
Megève et le ski, une longue histoire d'amour
- Ski de fond10
Clément PARISSÉ : un champion en devenir





Sommaire

Dossier.....	3
Maison médicale	
Focus.....	6
Megève construit son avenir	7
Tranches de vie... ..	8
Megève et le ski : une longue histoire d'amour	
Sports.....	10
Vie économique ..	12
Associations	13
Conseil Municipal... ..	14
Vie de la commune en images	16
Etat civil	16
Mairie pratique	17
Enfance	18
Activités	20
L'espace forme du palais	
Bloc Notes	21
Numéros utiles	22
Evénement	23
Nos jeunes ont du talent	
Agenda	24

Péréquation horizontale ? Une nouvelle expression à rajouter à la longue liste du dictionnaire des communes en matière de taxes et de participations ? Une nouvelle manière d'évoquer la solidarité entre les communes ? En fait, c'est une nouvelle taxe destinée à favoriser la redistribution entre les collectivités territoriales en attribuant aux collectivités « défavorisées » une partie des ressources des collectivités considérées « favorisées ».

La solidarité, nous savons tous ce que cela veut dire et nous la pratiquons au quotidien dans nos familles, avec nos voisins, lors de catastrophes naturelles ou dans les moments difficiles. Une habitation qui brûle, une famille à reloger, et c'est tout une chaîne qui se met en action, du pompier volontaire, aux membres bénévoles des associations locales, en passant par le don de meubles, de vêtements, de jouets, de nourriture ou un simple mot de réconfort.

La péréquation horizontale, c'est un mécanisme bien complexe qui va prélever chaque année des sommes de plus en plus importantes sur le budget des communes qui gèrent finement leurs finances pour les distribuer à d'autres plus endettées ou plus pauvres. L'intention est louable et reconnaissons que certaines communes sont en proie actuellement à de grandes difficultés du fait de la crise économique et financière. L'intercommunalité avait pour objectif d'aider les petites communes en mutualisant les moyens, comme par exemple le personnel ou les équipements sportifs, culturels, de santé. Elle n'y suffira pas.

Bien que la base même de cette nouvelle taxe s'inscrive dans un véritable esprit de solidarité, sa redistribution semble quant à elle, ne prendre en compte aucun critère de bonne gestion, d'endettement, ni des

réalités économiques et sociales de la commune aidée. Par conséquent cette taxe viendra hélas soutenir des cigales qui ayant chanté tout l'été se trouvent fort dépourvues l'hiver venu... A l'instar de la fable nous pourrions nous en amuser mais d'ici 4 ans cette taxe annuelle pèsera 1 million d'euros sur le budget de la commune de Megève et donc des contribuables.

Certes notre commune est prospère et cela grâce à ses habitants actifs et entrepreneurs depuis des générations. Cependant ce seront autant d'investissements qui devront attendre et autant de temps passé à donner à notre commune les moyens de financer ses projets qui n'aura servi qu'à payer cette contribution fiscale supplémentaire.

Devrons-nous nous montrer encore meilleurs gestionnaires pour continuer à développer notre commune-station ou dépenser sans compter et aller crier famine sous la fenêtre de la péréquation horizontale en temps voulu ?

Megève n'est pas pleureuse et ne se fera jamais cigale, mais il est aussi de la responsabilité de l'Etat de distribuer cette taxe avec la même rigueur que celle qui anime les élus et les agents qui préparent les budgets des communes contributrices. Megève continuera à faire le meilleur car c'est là toute sa richesse et sa force. Elle restera solidaire, mais de cette solidarité pleine d'humanité, de celle qui ne s'invente pas derrière un bureau mais qui s'accroche aux mains et aux cœurs.

Le Maire,
Sylviane Grosset-Janin

Extraits de l'agenda du Maire

- **Lundi 30 janvier 2012** - CM privé : présentation du plan de reprise des parkings de la SEM
- **Lundi 30 janvier 2012** - Conseil Municipal
- **Mercredi 1er février 2012** - réunion préparatoire conférence de l'eau en montagne
- **Vendredi 3 février 2012** - expertise au Coulairon pour la mise en œuvre du passage des pistes
- **Mercredi 8 février 2012** - planification travaux retenue d'altitude du Mont d'Arbois
- **Vendredi 10 février 2012** - rencontre avec l'UCPA pour la promotion des classes de neige
- **Lundi 20 février 2012** - CM privé pour présentation du projet de rénovation du Palais des Sports
- **Mardi 21 février 2012** - réunion Préfecture dossier résidence hôtelière pour les saisonniers
- **Judi 23 février 2012** - cérémonie de citoyenneté
- **Vendredi 24 février 2012** - rencontre FRAPNA - mortalité des amphibiens à proximité du lac de Javen
- **Samedi 25 février 2012** - anniversaire Emile Allais
- **Lundi 27 février 2012** - Conseil d'Administration de la SEM
- **Mercredi 29 février 2012** - Comité Syndical du Syndicat mixte du Pays du Mont Blanc
- **Mercredi 7 mars 2012** - CA de l'ANMSM (association nationale des maires de stations de Montagne)
- **Mardi 13 mars 2012** - rendez-vous en Préfecture pour défendre le déclassement de l'altiport
- **Vendredi 16 mars 2012** - lancement des travaux de l'abattoir
- **Dimanche 18 mars 2012** - Coupe du Monde freestyle dual bosses
- **Lundi 19 mars 2012** - Conseil Municipal
- **Mardi 21 mars 2012** - ouverture du 59ème Tournoi International de Ski des Douanes des 6 Nations

Le Maire vous reçoit tous les mercredis - Tél. +33 (0)4 50 93 29 16

Publication Crédit photos

Directeur de publication :
Sylviane Grosset Janin

Rédacteur en chef :
Sophie Muffat Méridol

Rédacteurs : SMM, Carole Orsini, David Rossoni

Réalisation : Direction de la Communication et Cabinet du Maire

Crédits photos : Commune de Megève, Megève Tourisme, David Machet, Fotolia

Photo couverture : Paul Lenoir

Impression : Imprimerie Plancher

Sujet de bien des conversations la maison médicale fait l'objet de nombreuses concertations depuis plusieurs mois entre les différents partenaires concernés par ce projet. Ces discussions permettent aujourd'hui d'avancer sur ce dossier essentiel qui devrait voir sa concrétisation avant 2015.

Une maison médicale à Megève voyage au coeur d'une initiative partagée

Décider de créer une maison médicale est un acte politique aisé, construire une maison médicale est une réalité bien plus complexe. En effet, il ne s'agit pas seulement de réunir des professionnels de la santé, mais de créer un véritable pôle de proximité qui bénéficiera aux praticiens, aux usagers et qui dynamisera également tout un secteur. Un tel projet doit s'appuyer sur de solides fondations au risque, à l'instar de la tour de Babel, de ne construire que du vent...

Le paysage médical en France

La démographie médicale sur le territoire national a fortement évolué depuis 25 ans : forte diminution du numérus clausus (nombre d'admissions limité pour les études) et évolution du mode de vie qui entraîne des orientations très différentes sur le choix de carrière des jeunes médecins.

Les praticiens ont des honoraires fixes (limitation du secteur 2) qui plafonnent par conséquent leurs revenus. C'est donc, désormais, sur les dépenses qu'ils font des choix. Ainsi certains secteurs peuvent devenir beaucoup plus attractifs que d'autres, tant sur le coût du logement ou celui de la vie que sur les avantages proposés par les communes.



Les professionnels de la santé travaillent souvent seuls dans un cabinet unique où ils s'occupent également de la gestion administrative et des rendez-vous. Avec les nouvelles technologies, et notamment l'utilisation de la carte vitale, la gestion administrative prend désormais plus de temps aux praticiens, ce qui les amène de plus en plus à se regrouper en cabinet, pour pouvoir partager à plusieurs la charge administrative qui représente un coût important pour le médecin, mais facilite l'organisation de son temps de travail. Ces cabinets sont les prémices des maisons médicales.

Jean Marc MANIGLIER

Une maison médicale à Megève : voyage au coeur d'une initiative partagée

La municipalité n'est pas restée sourde aux alertes des médecins qui ont commencé dès 2006 à interpeller les élus sur la nécessité d'une maison médicale.

La commune s'engage aujourd'hui dans cette initiative pour une ouverture planifiée en accord avec les porteurs du projet avant 2015. Mais en cette période économiquement

fragile, il est important de ne pas mobiliser un financement conséquent pour répondre à un seul besoin, mais de profiter de ce projet comme d'une synergie pour dynamiser le secteur d'implantation, les commerces autour, les emplois, les aides et les services à la personne, les logements... voyage au coeur d'une initiative partagée.



Maison médicale : ouverture programmée avant 2015

La Maison Médicale

Une maison de santé naît de l'aspiration de professionnels à rompre avec un exercice isolé et à regrouper dans un même lieu plusieurs professions médicales.

Il ne s'agit pas d'une juxtaposition de cabinets médicaux, ni d'un simple projet immobilier. La maison médicale se construit autour d'actions en direction de la population : prise en charge coordonnée des soins, suivi du patient,

prévention, coopération entre les professionnels de la santé.

Elle facilite l'organisation du travail des médecins tout en les déchargeant des tâches administratives. La structure améliore également la permanence des soins tout en permettant aux praticiens de confronter leurs pratiques professionnelles pour de meilleurs suivis et diagnostics des patients.

Rencontre avec le Dr. Jean-Marc MANIGLIER, porteur du Projet de Maison Médicale à Megève



“ Depuis 1992, date de mon arrivée à Megève, il n’y a eu aucune installation pérenne de nouveau médecin. Aujourd’hui, nous sommes 6 praticiens et d’ici quelques mois 5, après le départ à la retraite de l’un d’entre nous. Le principal frein à ces installations reste le prix du foncier qui limite également l’extension des cabinets existants. Notre cabinet ne peut aujourd’hui investir 2000 euros dans un loyer supplémentaire pour stocker quelques brancards en saison d’hiver. L’apport du foncier par les collectivités devient une condition sine qua non au maintien de notre profession. ”

« Ma vision du projet »

La maison médicale se construit actuellement autour de l’ensemble des médecins aujourd’hui en activité sur la Commune, les deux pédicures podologues et le laboratoire d’analyses médicales. L’ensemble des infirmières libérales est associé au projet, mais leur activité reste essentiellement à domicile. Donc elles n’ont à ce jour pas besoin de se sédentariser. Un psychiatre, une psychologue et une nutritionniste pourraient également y assurer des vacations.

La maison médicale sera dimensionnée pour accueillir des jeunes internes avec une possibilité de logements saisonniers pour faciliter leur présence et pérenniser la politique de formation aux techniques de la médecine de montagne actuellement développée.

Les Spécificités de Megève

- Une forte population saisonnière, essentiellement touristique. Nationalités différentes, barrières de langue et d’usages auxquelles il faut s’adapter.
- Une proportion d’actes de traumatologie conséquente qui oblige à l’acquisition d’un matériel de radiologie, une formation adéquate et surtout une réelle volonté du praticien de s’investir dans ce type de consultation.
- Une forte disparité sociale, avec des personnes en situation personnelle souvent difficile et précaire et une forte représentativité des plus de 70 ans.

“ Il est essentiel de travailler pour mettre en oeuvre toutes les synergies inhérentes à cette installation. Combiner la structure de la maison médicale avec de la création de logements, de commerces, de stationnements... ”

Ce pôle pourrait sédentariser des familles, créer des emplois qualifiés, attirer certains spécialistes désireux de profiter de notre cadre de vie et de cette structure. La santé au travail (médecine du travail) et l’ADMR pourraient s’y installer également. Pour le secteur d’implantation, c’est un passage de clientèle conséquent, une utilisation de certains services de proximité... Il ne s’agit pas de créer un grand cabinet médical, mais un véritable pôle de santé, fédérateur et légitime. Cette maison médicale est un défi pour tout un territoire. Ce projet doit se construire avec l’ensemble des partenaires concernés pour le bien-être des patients.

Un pôle de vie

La Commune va mettre à disposition les murs, un investissement financier conséquent sans réelle contrepartie, puisque les loyers pratiqués ne financeront pas entièrement l’investissement. Il est de la responsabilité de la municipalité actuelle de ne pas impacter trop lourdement les budgets futurs.

La santé n’a pas de prix, ce choix sera assumé prioritairement. C’est pourquoi il faudra choisir le meilleur emplacement possible pour l’implantation de cette maison médicale.

Sylviane GROSSET JANIN

Un emplacement qui fait débat

Rencontre avec **Claude Duvillard**, Maire Adjoint délégué à l'administration générale et aux finances et **Sylvie Debieve**, Adjointe au Directeur de l'aménagement et de l'environnement

Le projet de maison médicale se concrétise, mais où sera-t-elle localisée ?

Un bâtiment communal de plus de 500 m² accessible de plain-pied, situé proche du centre-ville et des arrêts de navettes, répondant aux normes des ERP (établissements recevant du public) et notamment aux législations en terme d'accessibilité, avec une capacité de stationnement conséquente et aisée, un accès pour les ambulances et les véhicules de secours facilité... c'est quasiment impossible... Il faudra choisir entre plusieurs hypothèses qui ont toutes leurs avantages et leurs inconvénients.

Zoom sur quatre hypothèses d'implantation à l'étude



Et le garage du Christomet ?

Il n'a pas été retenu par les porteurs du projet. Il répond déjà à un impératif de taille : réunir les services de la Direction Générale Adjointe de l'Aménagement et de l'Environnement. La réhabilitation de l'abattoir a tronqué certaines places au niveau du bâtiment des services techniques limitant stationnement et stockage. En outre, le bâtiment doit impérativement se mettre aux

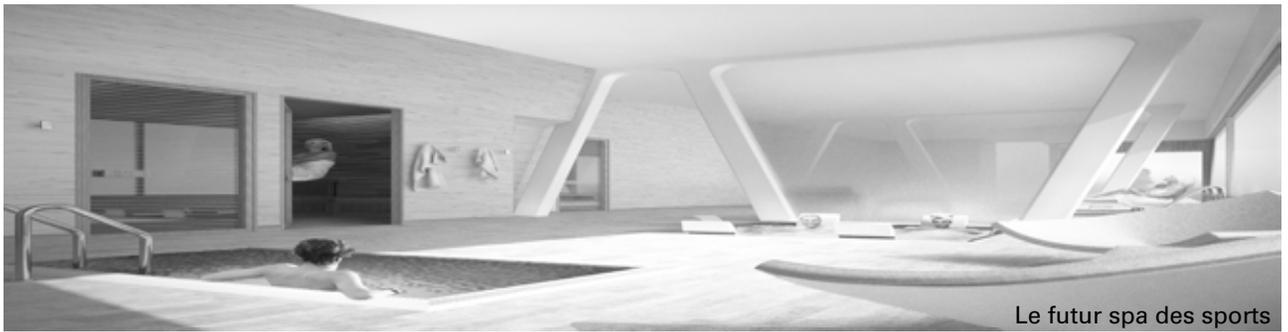
normes en vigueur ce qui va diminuer l'espace pour les services administratifs. La rénovation du centre de secours nous contraindra à reloger les bureaux des régies municipales de l'eau et de l'assainissement. La création d'une maison des sports dans les locaux du club des sports à Praille entraînera également le déplacement du service montagne. C'est un choix discutable, mais cohérent.

La ferme Saint Amour n'a-t-elle pas une vocation plus culturelle ?

L'idéal serait de pouvoir en faire un lieu dédié à la culture, aux associations et aux animations, mais son état nécessite des travaux conséquents à moyen terme. Lui donner une telle vocation, permettrait de rénover ce patrimoine auquel il faudrait adjoindre une activité économique en investissant pour l'avenir de la Commune. D'ailleurs de nombreux lieux sont déjà dédiés à la culture : musées, médiathèque et prochainement l'Ermitage au Calvaire.

Son installation sera-t-elle décidée prochainement ?

Ce dossier sera étudié en commission municipale «grands projets» courant avril 2012. Ensuite nous présenterons les différentes hypothèses aux administrés qui sont les premiers concernés afin qu'ils puissent donner un avis sur la localisation de cette maison médicale. Le Conseil Municipal devra choisir le projet le plus cohérent.



Le futur spa des sports

Développer
des activités
adaptées pour
un tourisme à
l'année

SPA des sports

Les travaux débutent actuellement pour une ouverture prévue en décembre 2012. Le SPA des sports proposera toutes les activités liées à la balnéothérapie, des espaces sauna et hammam ainsi que des cabines de massages dans un environnement dédié à la préparation et à la récupération sportive ainsi qu'à la relaxation.

CHANTIER RUE DE LA POSTE

D'importants travaux de réfection des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales sont programmés rue de la Poste. Ces interventions vont entraîner une modification de la circulation pendant environ trois semaines. A compter du 7 mai 2012, la circulation sera fermée sur cette portion. L'accès au secteur de Rochebrune se fera soit par Cassioz, soit par le centre du village. Un plan de circulation sera diffusé et une réunion publique est programmée le 2 avril 2012 à 20h au Palais des Sports et des Congrès.



Contrat de rivière : une initiative intercommunale et interdépartementale réussie

Le contrat de rivière Arly-Doron-Chaise, débuté en 2006 auquel est associé la Commune de Megève va rentrer dans une phase opérationnelle. Les actions qui vont être menées concernent autant la gestion des pollutions domestiques, agricoles et industrielles, que la qualité des eaux, la protection des berges, la prolifération d'espèces exotiques comme la renouée du japon.

Ce contrat qui concerne 26 communes sur deux départements est non seulement la concrétisation d'un projet d'intercommunalité mais aussi une prise de conscience des Communes de l'impact qu'elles peuvent avoir sur les autres territoires traversés par nos rivières. L'Arly mesure 267 kms et Megève, située sur un col, a bien conscience de ses responsabilités auprès des communes de la vallée

Megève Ville @@

Le jury du label Ville Internet a récompensé la commune de Megève de deux @ pour ses initiatives en matière de développement, d'accès et de promotion des technologies de l'information et de la communication : zones wifi gratuites, portail famille, ateliers et animations multimédias, dématérialisation des actes... la Commune vise désormais les 3@ avec la mise en ligne de son futur site internet d'ici l'été.



Emile ALLAIS et les moniteurs de Megève

Le ski, moyen de déplacement depuis des millénaires, ne devient un loisir ludique et sportif qu'à la fin du XIXème siècle. Ce nouveau sport qui a vu le jour en Norvège va se diffuser dans les Alpes au cours de la Belle Époque (1895-1914). Chamonix accueille ses premiers concours en 1908.

Les véritables pionniers de l'or blanc à Megève vont être Parisiens ou Etrangers. En novembre 1913, Mathilde Maige-Lefournier publie dans La Montagne, la revue du Club Alpin Français, «Megève ou la glorification du ski». Cet article attire les premiers skieurs à Megève, qui connaît ainsi en 1913-1914 sa première véritable saison touristique d'hiver. Un premier concours de ski y est organisé le 1er mars. Puis, l'histoire en a souvent été contée, en plein premier conflit mondial, la baronne de Rothschild, décidée à créer un « Saint-Moritz français », va arrêter son choix sur Megève, suivant l'avis de son professeur de ski, le Norvégien Trygve Smith, qui y voit un « terrain idéal pour le sport du ski ».

Après guerre, en 1919, le Syndicat d'Initiative organise sa première course de ski de fond. En décembre 1922, les Rothschild confient la direction de l'Hôtel du Mont d'Arbois au champion Suisse François Parodi qui lance alors la pratique du saut à ski. Toujours dans les années vingt, Hilaire Morand et Ulysse Chosalland, tous deux anciens des troupes alpines, apprennent le ski à une première génération d'enfants de Megève dont Émile Allais, C'est à cette époque que le ski alpin

va prendre son véritable essor avec la création de la Société des Guides-Skieurs de Megève (mars 1930), de l'école du Ski Club de Paris (décembre 1932) surnommés les « Diables rouges ». En février 1936, Emile Allais remporte la médaille de bronze du combiné descente-slalom aux Jeux Olympiques d'hiver, obtenant ainsi la toute première médaille française de ski alpin, décroche trois médailles d'or (descente, slalom et combiné) aux Jeux Mondiaux organisés l'année suivante et créé avec Paul Gignoux la « méthode française de ski », enseignée jusqu'en 1957.

D'autres Mègevans vont suivre ses prestigieuses traces, pour ne citer que les plus marquants : Roger Allard (champion de France de slalom géant en 1949), Emile Viollat (vice-champion du monde de descente en 1962), Adrien Duvillard (champion du monde en 1963, 1965 et 1969), Henri Duvillard (champion du monde en 1975 et 1976) ou Richard Gay (médaille de bronze aux Jeux Olympiques de 2002, en ski de bosses), Marie-José Dusonchet-Freiher (championne de France de descente en 1960), Britt Duvillard-Lafforgue (vainqueur de la Coupe du Monde de slalom en 1971 et 1972), Cathy Frarier-Moncenix (championne d'Europe en 1984, 1985 et 1986 et vice-championne du monde en 1985 et 1986 en ski de bosses, vice-championne du monde en combiné en 1984 et 1985) ou encore Kathleen Allais (vice-championne d'Europe en 1996 en ski de bosses, championne de France en simple et parallèle en 2001).

Hiver 1912 - 1913 Megève organise sa première saison de ski



De gauche à droite : Henri Cayre, Alfred Steigen, Emile Allais, Claude Battendier et Bernard Dumon



Le ski à Megève : une longue histoire d'amour



Maurice BESSON

Les 100 ans d'Emile ALLAIS
samedi 25 février 2012



Trophée du sucre, 1962 à 1982, vingt ans
d'énergie positive, CEDUS.

Quand la neige rencontre le sucre - 1er Trophée du Sucre

C'est en 1962 qu'Henri Cayre, le Betteravier, représentant de la confédération nationale des planteurs de betteraves, et Maurice Besson le skieur et futur Directeur de l'Ecole de Ski, lancent à Megève le Trophée du Sucre. Pari osé, entre une industrie sucrière florissante et une jeune génération de skieurs qui va connaître l'essor et la démocratisation du ski.

Le trophée du sucre va révéler des futurs grands noms : Michèle Jacot, Jocelyne Périllat, Adrien Duvillard, Fabienne Serrat, Janie Longo, Patricia Emonet, Caroline Attia, Françoise Bozon, Michel Vion, Perrine Pelen, Carole Merle, Andréas Wenzel, Conradin Cathomen

Ils sont tous montés sur la balance romaine installée pour l'occasion sur la place du village. Balance sur laquelle les jeunes champions grimpaient, chaussures et ski à la main pour peser le plus lourd possible et repartir avec leur poids en sucre. « Un de mes petits neveux me demanda un jour s'il pouvait participer au Trophée du Sucre. Je lui ai répondu qu'il devait encore beaucoup travailler. L'année suivante, alors qu'il a fortement progressé, je lui apprends qu'il n'y a plus de Trophée du Sucre. Il me répond alors en larmes et rageur : alors ça sert à quoi de s'entraîner ? »
Propos de « Monsieur Bonnet » entraîneur de la grande équipe de France de ski alpin entre 1959 et 1968.



Alain DELMAS, un Président engagé

Avec 1 400 licenciés et 14 sections, le club des sports n'est pas un simple passage dans la vie d'un sportif, c'est une véritable institution qui ambitionne tant la réussite de ces jeunes champions que leur formation à l'esprit d'équipe ?

Bien sûr ! Tout le monde ne montera pas sur un podium, il est important aussi que les enfants du club s'épanouissent et se développent. Megève est l'un des rares clubs à pouvoir proposer une telle palette de disciplines. Les transferts d'une discipline à l'autre sont formatrices, toutes les techniques sont bonnes à prendre.

Le sport de haut niveau est de plus en plus exigeant, cela change vos méthodes d'entraînement ?

Le sport demande de la rigueur et de la discipline, par conséquent nous préparons les jeunes à ces exigences. D'abord par la sélection, qui reste accessible à tous, mais demande un certain niveau d'apprentissage. Ensuite par l'encadrement, la qualité de nos entraîneurs et la structure, qui épaulée par la municipalité soutient ces jeunes dans leurs parcours.

Sportif, c'est un métier ?

Oui c'est un métier mais avant tout un état d'esprit. On sait aujourd'hui l'importance du sport dans l'équilibre des jeunes. Nous avons la chance de pouvoir travailler avec les établissements scolaires et avec les parents. Nous restons proches de nos jeunes athlètes et c'est un mode de vie que nous développons. S'ouvrir au monde, partager, se mesurer aux meilleurs pour tendre vers le haut c'est une école de la vie.

Et les structures sportives ?

Nous avons la chance d'en posséder de nombreuses et de qualité, comme le terrain de foot. Il est évident que l'on attend avec impatience des structures comme la halle de glisse mais également pourquoi pas une piste de ski adaptée qui nous permettrait de continuer les entraînements en extérieur toute l'année.



10 ans !

Jeux Olympique de Salt Lake City 2002, Richard GAY décrochait la médaille de bronze en ski de bosse.

Clément PARISSÉ, un champion en devenir

C'est lors d'une sortie découverte du ski de fond à l'école que Clément a goûté au ski de fond. A l'âge de 8 ans, il s'inscrit au club de Megève et commence les entraînements et les petites compétitions. A 14 ans, il fait son entrée au Comité Mont-Blanc, centre d'entraînement des jeunes de la région. Les saisons s'enchaînent avec des week-end nationaux de compétition. Lors de la saison 2010-2011, Clément devient Triple Champion de France et participe à son 1er week-end de Coupe d'Europe. Cette saison, Clément a passé la vitesse supérieure en intégrant l'équipe de France Junior et en participant aux Championnats du Monde Junior en Turquie du 20 au 26 février. L'avenir pour Clément, c'est une échéance toute proche : le baccalauréat scientifique en juin après ... on verra bien !

“ Je félicite tous ces jeunes sportifs qui contribuent avec courage, lucidité et panache, à porter bien haut les couleurs de Megève. Le ski de fond fait parti des sports les plus exigeants sur le plan physique. Les performances de Clément ne sont pas dues au hasard, elles sont le fruit d'efforts continus et répétés, qui trouvent aujourd'hui leur aboutissement et leur récompense. Il est à l'heure actuelle un modèle pour les plus jeunes de la section. ”



L'un, entraîneur de la section de ski freestyle au des sports, médaillé olympique, l'autre, skieur, interview croisée Richard Gay / Anthony Benna



Un mot pour définir l'autre ?

RG : Professionnel

AB : Médaille olympique

Entre la découverte de la discipline avec Edgar Grosperon et aujourd'hui. Qu'est-ce qui a changé

RG : Tout...mais pas assez. La technique évolue mais les athlètes ne sont pas encore assez écoutés par la Fédération et l'évolution de ce sport n'est pas assez rapide. On est passé du spectacle de démonstration à un sport de haut niveau.

AB : Tout est plus professionnel : la technique, les sauts, les compétitions. A l'époque, il y avait peu de compétiteurs, maintenant nous sommes nombreux et avec tous de gros potentiels.

Cross grab, 7 deux, switch... Autant de termes propres à la discipline comme un monde à part bien particulier dans l'univers du ski de compétition, est-ce vraiment le cas ?

RG : nous sommes tous des skieurs avec la même base de départ et la même passion. Au contraire, aujourd'hui, on a tendance à créer des ponts entre les disciplines et cela tend souvent à améliorer la technique du sportif.

MG : Auparavant il y avait une vraie rivalité entre les sections. Aujourd'hui, c'est moins le cas, on nous respecte car nous mélangeons plusieurs compétences techniques, en ski alpin il faut juste des cuisses et descendre (rires) !

Le premier en bas d'une finale dual de bosses n'est pas forcément le

gagnant... Est ce que cela change l'état d'esprit au moment du départ ?

RG : Il y a 10 ans, nous étions plus dans une démonstration. Cela changeait un peu l'état d'esprit. Aujourd'hui ce n'est plus le cas.

AB : Le but c'est d'arriver le premier quand même ! Dans une finale dual l'adversaire n'est pas que le chrono alors c'est encore plus motivant.

Les bosseurs à Megève ce n'est pas juste anecdotique (médaillé olympique, résultats en coupe du monde, en coupe d'Europe...) c'est une vraie histoire d'amour ?

RG : la section existe depuis 1986 et le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter, c'est une histoire d'amour mais une histoire qui dure..

Quand on pense bosses on pense genoux... c'est une légende ou une réalité... ?

RG : 10 ans de carrière sans aucun problème aux genoux. Aujourd'hui nous développons des techniques pour éviter ce type d'accidents mais il n'est pas plus important que dans n'importe quelle discipline

MG : Sport de chocs certes, mais la technique est là pour les minimiser. Nous avalons les bosses, nous ne tapons pas dedans. Mais nous allons chercher la performance donc forcément le risque...

Votre plus grande émotion ?

RG : sur le plan sportif... une médaille olympique !

AB : Jeux Olympiques de Vancouver, mon élimination au 1er tour

Chacun répond pour l'autre

Il a été / est sur le podium, a-t-il la tête dans les étoiles ?

RG : Il a touché à la poudre magique en montant à plusieurs reprises sur les podiums, il a compris que c'était bon, et il a mis en face les moyens pour toucher ses étoiles.

AB : Richard a beaucoup d'ambition, il a envie de pousser vers le haut

A quoi pense l'autre au moment du départ ?

RG : Je vais vous montrer de quoi je suis capable.

AB : Bouffe moi ces bosses, envoie du gros

C'est quoi sa musique du moment ?

RG : cassé ... le genou ... de Patrick Bruel

AB : M. Pokora !

Son objet fétiche ?

RG : Son casque

AB : Sa voiture

Sa plus grande qualité ?

RG : Jovial

AB : Ses défauts

Son plus gros défaut ?

RG : Il trouve le moyen de se blesser l'année où il ne faut pas

AB : Impatient

Son plat préféré ?

RG / AB : Un burger avant le départ

Le mot/la phrase qu'il prononce le plus ?

RG : C'est qui le patron ?

AB : Ce que vous avez l'habitude de faire ne m'intéresse pas, faites ce que je vous demande

Où est-ce que l'on vous croise à Megève ?

RG : Au S bar

AB : En bas du stade de la côte 2000



Zoom sur les terrasses des cafés et restaurants

Les terrasses bâchées ou non sont au cœur des conversations. Dans un centre piétonnier préservé, les bâches multicolores n'apportent esthétiquement aucune plus-value. Cependant la municipalité ne peut pas non plus ignorer la difficulté des exploitants, soumis aux aléas météorologiques, aux saisonnalités et qui font pour la majorité d'entre eux l'effort d'une ouverture à l'année. Les services de la Mairie ont réagi à chaque sollicitation notamment celles des pharmaciens inquiets du respect de l'accessibilité de leur officine et de sa bonne visibilité. Les réglementations doivent être respectées, mais il faut tenir compte des conséquences économiques, qui pourraient être engendrées en fragilisant ces commerces. En cette période de crise économique la baisse de la consommation entraîne des spéculations sur le manque à gagner

«Les commerces de proximité sont essentiels à la vie économique et à l'animation de notre commune.»

Sylviane GROSSET JANIN

souvent infondées et génératrices de tensions. Par conséquent la municipalité étudiera désormais les demandes au cas par cas, pour recueillir l'avis des commerces et riverains directement impactés par les projets de terrasse. Les réglementations seront clairement redéfinies. Le conseil municipal proposera une charte de couleur pour harmoniser. Ces aménagements permettront une exploitation de qualité dans le respect et la sécurité de tous. Les commerces de proximité sont essentiels à la vie économique de notre station, mais également sa vie sociale à l'année. Il ne s'agit pas de déclencher des luttes de voisinage mais bien de créer une réelle synergie essentielle à la vie locale, touristique et économique.

Les brèves

La municipalité informe que la **CDCA** (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) n'a pas souhaité consulter la Commune de Megève dans le cadre de l'étude de l'implantation de la zone commerciale de 3 000 m² prévue sur le territoire de la Commune de Demi-Quartier.

Le démarrage officiel des travaux de l'**abattoir** et la signature de la Délégation de Service public a eu lieu le 16 mars dernier.

Megève continue sa démarche **FISAC** pour soutenir les commerces de proximité et les aider dans l'amélioration de l'accessibilité de leurs commerces.



Emmanuel Renaut a rejoint le prestigieux cercle des 3 étoiles Michelin pour son restaurant «Flocons de sel». La Municipalité félicite son chef étoilé et organisera prochainement une réception pour fêter sa troisième étoile.

La **voie douce** prévue rue Ambroise Martin proposera dès cet automne un cheminement de qualité. La municipalité continue sa politique d'extension de la zone piétonne et planifie actuellement l'aménagement de la rue Charles Feige

Les vœux du Maire ont été l'occasion de mettre en avant les **commerces de bouche** qui ont partagé leur savoir-faire et leurs produits avec un talent unique pour le plaisir de tous. La municipalité remercie tous ces artisans et souhaite pérenniser cette initiative à laquelle nous l'espérons s'associeront les autres. Merci à l'Épicier de Megève, Jean-François Fayolle, le Fournil de Megève, le Mazot du boulanger, la laiterie Gaiddon, le Gourmet délicat, le Levain deutalemelier, M le Vin, Mora et Le Mouton rouge.



Stand Mora aux Voeux du Maire

La réglementation impose désormais aux associations qui font des demandes de subventions auprès des institutions publiques de remplir un formulaire spécifique. Comme toute nouvelle démarche, la première est toujours plus compliquée que les autres, aussi la Commune rappelle aux représentants des associations que le service juridique de la mairie (emilie.tavernier@megeve.fr) est à leur disposition pour les aider à remplir ce document et les soutenir dans leur démarche.

4 000 000€ c'est le montant de subventions que la Commune de Megève a consacré aux structures associatives, sportives et touristiques en 2011. Le Conseil Municipal souhaite continuer à pérenniser leurs actions, tant dans le domaine touristique que dans les animations culturelles et les services de proximité.

Les ambassadeurs de Megève

Vous les croisez régulièrement sur les pistes ou dans le village, lors de manifestations sportives, festives ou culturelles dans leurs « uniformes » bleu turquoise, blanc et noir. Ce sont les Ambassadeurs de Megève. L'ambassadeur,

historiquement, a pour rôle de représenter son pays, et est investi d'une

mission. A Megève, 49 bénévoles sont là au service des vacanciers pour accueillir, informer, faire de telle sorte que leur séjour soit une réussite et maintenir la réputation mondiale de Megève.

Depuis plus de 10 ans, ils oeuvrent tous les jours, en hiver, quelque soient les conditions météorologiques sur trois massifs : Mont d'Arbois, Rochebrune et Jaillet. Lors des manifestations organisées par la mairie ou Megève Tourisme (jumping, Golf winter, Danse...) , ils sont encore là, en appui, pour aider chacun à profiter pleinement des

événements proposés.

De nombreuses stations des Alpes ont souhaité reprendre cette initiative, mais difficile de trouver des bénévoles motivés et attachés à leur pays comme ceux de Megève. Les ambassadeurs,

qu'ils soient retraités ou actifs, mettent tout leur cœur dans cette mission avec le soutien du Maire et

l'appui de l'Office du tourisme où Corinne, dans l'ombre, mais toute aussi dévouée, organise, planifie et chouchoute son équipe.

Le souhait des ambassadeurs : que des jeunes Mégevans viennent renforcer leur équipe. Participant ainsi à la préservation et à la promotion de Megève. Le futur appartenant aux générations à venir...

Contact :
ambassadeurs@megeve.com

Michel NALY

Un atout unique dans les Alpes

L'Amicale des donneurs de sang

Le 19 février, les donneurs et anciens donneurs de sang se sont retrouvés pour le Grand Prix de ski de fond sur le site de la Livraz. Et tous ces fondeurs ont donné le meilleur d'eux-même, que ce soit du côté des femmes ou des hommes. Honneur aux dames : Corinne Marin, Michelle Marin et Bérangère Baudet ont bouclé le combiné en 58 minutes 8 secondes avec 10 minutes d'avance sur la deuxième équipe mégevanne elle aussi. Chez

Grand prix des donneurs de sang de ski de fond : les équipes mégevannes premières en combiné !

les hommes, Hervé Grosset, Jean-Michel de Robert et Ludovic Périnet en 57 minutes et 57 secondes ont attendu près de 20 minutes l'arrivée de la deuxième équipe venue de Samoens.

Félicitations à tous !

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 12 mars de 16h à 20h salle de l'autogare à Megève.





Suppression de la ZAC de la CRY

Alors que le tourisme représente la voute de l'activité économique de la Commune, Megève enregistre depuis 1985 une diminution importante de son parc hôtelier. Par conséquent dès 2001, la municipalité décide de créer une ZAC (zone d'aménagement Concerté) à la Cry, massif du Mont d'Arbois pour y implanter un hôtel, générateur d'emplois et d'activité économique. Le projet porté par la Société Française des Hôtels de Montagne, groupe

Rothschild, en partenariat avec le groupe hôtelier canadien Four Seasons semble répondre aux critères établis par la municipalité : capacité financière conséquente, connaissance du tissu économique local et aptitude à s'adapter aux besoins d'une clientèle internationale. Le Conseil Municipal a engagé une modification de la ZAC en avril dernier qui n'a pas abouti. Les normes ayant évoluées la surface hôtelière doit être plus importante

que prévue initialement lors de la création de la ZAC. Par conséquent, pour ne pas perdre davantage de temps, le conseil municipal a souhaité supprimer la ZAC afin de permettre enfin la réalisation de ce projet.

Centre équestre et résidence hôtelière des Veriaz

Révision simplifiée du pos

Pour permettre aux porteurs de projet d'étudier l'implantation d'une résidence hôtelière et d'une structure équestre sur les terrains des Veriaz, la municipalité a souhaité réviser le POS afin de permettre une plus grande souplesse dans la création de ce pôle touristique. Cette structure n'est pas un simple centre équestre mais un pôle complet de séjour avec hébergements, infrastructures adaptées à la découverte du cheval, son oxygénation et surtout une palette de balades équestres inépuisables. Dans le contexte économique actuel, nous savons l'importance de continuer l'effort de développement touristique, car c'est cet effort qui, demain, permettra de faire perdurer l'attractivité de Megève. Ce

projet est développé comme une nouvelle destination de vacances et non comme une activité de loisir supplémentaire. La commune vient d'ailleurs de commander une étude de marché auprès des experts du secteur : France Cheval Service et Parcours pour préparer la faisabilité du projet. En outre, la résidence hôtelière située idéalement à proximité du stade de foot va permettre de développer des stages pour les équipes de football.



Site d'escalade du Martinet

Le site du Martinet était depuis de nombreuses années à l'état d'abandon. La municipalité a souhaité exploiter ce site unique pour offrir une nouvelle activité sportive et de loisirs d'escalade idéalement localisée à proximité du centre-ville et des parkings.

Expression politique

Tribune du groupe majoritaire « un élan partagé »

Le logement sous toutes ses formes, une priorité pour Megève
Sylviane GROSSET-JANIN, Maire.



La préfecture vient d'accepter après de nombreux mois de négociation l'implantation de notre projet de résidence à destination des saisonniers. Positionnée plaine d'Arly, cette résidence de 50 petits logements permettrait de répondre en partie aux besoins de ces travailleurs en proposant un hébergement adapté aux saisonnalités. Aujourd'hui plusieurs dossiers sont à l'étude, 6 logements près du Bandu et 10 logements aux

Retornes destinés à la location à l'année implantés sur des parcelles communales. Un projet d'envergure à Cassioz permettrait la création de 20 logements locatifs aidés et d'une dizaine de logements en accession à la propriété. Nous continuons également notre acquisition par voie de préemption de logements de type studio à destination des plus jeunes, et de surfaces plus importantes pour les familles quand l'opportunité se présente. Enfin les logements communaux qui étaient jusqu'à présent réservés au personnel communal seront au fur et à mesure des disponibilités

proposés à la location. Des permis de construire seront déposés prochainement, c'est long quand on attend un logement, nous faisons face à des contretemps : annulation du PLU, recours sur les permis, ... mais nous y arrivons enfin. Le temps des concrétisations est venu.

Tribune du groupe minoritaire «Mezdive 2020»

le 1 février 2012

Madame le Maire

Merci de prendre note de ma démission de conseiller municipal

Merci au services administratifs de me renseigner pour effectuer les formalités

Meilleures salutations

François Fugier

le 6 février 2012

Madame le maire,

Par la présente je vous demande de prendre acte de ma démission du conseil municipal.

Cordialement

France PERRIN

Conseillers remplaçants : Astrid TULLIEZ et Marie-France ALLARD



Carnaval des neiges organisé par le Comité des Fêtes



La Grande Odyssée 2012



Centenaire d'Émile ALLAIS

Etat civil

Les Naissances

Le 27/12 à SALLANCHES : Noa EVELLIN
Le 04/02 à SALLANCHES : Julien PUGNAT
Le 19/02 à SALLANCHES : Gabriel GROSSET-BOURBANGE

Les Mariages

Le 28/12 : Jean-Baptiste MARCHAND et Virginie POIRIER
Le 30/12 : Benoît LE GUENNEC et Fanny GAGNA
Le 13/01 : Alexandre PERINET et Mathilde TISSOT
Le 27/01 : Adrien CHATENAUD et Olivia BALTHAZARD
Le 18/02 : Ghislain ROSIER et Marie NIVIERE

Les Décès

Le 24/12 à SALLANCHES : Annick ARQUOIT veuve MATTON
Le 26/12 à MEGEVE : Türkan YARKINÖZ veuve ERBAKAN
Le 29/12 à SALLANCHES : Gino BUSSOLARO
Le 30/12 à MEGEVE : Françoise VIGLIENGO veuve VACHER
Le 30/12 à MEGEVE : François GROSSET-BOURBANGE
Le 09/01 à SALLANCHES : Simone MORAND veuve AESCHMANN
Le 16/01 à MEGEVE : Raymonde SOCQUET-JUGLARD veuve ARVIN-BEROD
Le 19/01 à PASSY : Urbain ZANETTI
Le 22/01 à SALLANCHES : Mario CARMINATI
Le 26/01 à SALLANCHES : Robert CHARMEY
Le 28/01 à AZYE : Ambroise CONSEIL
Le 28/01 à MEGEVE : Geneviève GODENAIRE veuve BOISSET
Le 08/02 à MEGEVE : Alain BALAIRE
Le 20/02 à PEROUSE (Italie) : Céline SOCQUET-CLERC née MUFFAT-MERIDOL
Le 25/02 à VIEUGY : Gérard SOCQUET-JUGLARD



«Vis Ma Station», édition 2012



Carnaval des neiges organisé par le Comité des Fêtes

Elagage

Nos plantations doivent respecter les règles

Pour des raisons de sécurité et de commodité :

En tant que propriétaire riverain d'une voie publique, il vous incombe de procéder à l'élagage régulier des végétaux empiétant sur les voies communales et d'abattre les arbres ou branchages morts menaçant de tomber sur ces voies (article L.2212-2 du CGCT et arrêté municipal n°2011-098 GEN).

L'entretien des plantations le long des voies publiques est donc à votre charge, en cas d'accident vous engagez votre responsabilité. C'est le cas également pour la neige accumulée sur les haies.

Que faire des déchets végétaux

Ils pourront soit être compostés, soit broyés et utilisés en paillage, soit déposés à la déchetterie.

En tout état de cause, les déchets végétaux ne peuvent pas faire l'objet d'un brûlage à l'air libre en raison de l'arrêté préfectoral du 11 février 2011.

Pour toute information complémentaire les services municipaux se tiennent à votre disposition.

Coup de gueule !



Sans commentaire ...

Mariages à Megève

La législation en vigueur autorise une Commune à célébrer un mariage dès lors que l'un des deux conjoints justifie d'un domicile sur la Commune de plus d'un mois à la date de la publication des bans, ou qu'il y est propriétaire ou qu'il peut justifier de la résidence de l'un de ses parents.

Les démarches sont à effectuer en Mairie.

Sépultures à Megève

L'article L2223-3 stipule que la sépulture dans un cimetière communal est due

- aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile;
- aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune ;
- aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui y ont droit à une sépulture de famille ;
- aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Les Communes de Megève et Demi Quartier mettent gracieusement à disposition des familles le corbillard et son cheval pour permettre de faire perdurer cette pratique locale.



INFOS

Le service petite enfance dans un souci de respect de l'environnement, va :

- cesser d'utiliser des lingettes jetables pour le change des enfants. Les animatrices utiliseront désormais du liniment et du coton. Le liniment est un produit naturel pour nettoyer les fesses de bébé sans agression.
- abandonner les lingettes jetables pour la désinfection des tables à langer. Elles seront remplacées par une lingette lavable microfibre.

En vue de préparer la saison d'été et de s'adapter au mieux à vos besoins, la commission petite enfance se réunira le mercredi 18 avril 2012

Les inscriptions en école maternelle se déroulent du 6 février au 16 mars 2012. Les familles dont les enfants sont nés en 2009 sont invitées à se rendre en mairie pour procéder à l'inscription pour la rentrée 2012/2013.

Avec les beaux jours, la Grande Crèche promènera dorénavant les petits dans des poussettes triplettes quand le temps le permettra.



Les cycles bébés nageurs débutent. Renseignements au Palais des Sports.



PORTRAIT : Catherine VALENÇOT, responsable petite enfance.

Infirmière puéricultrice, Catherine Valençot a intégré la mairie de Megève le 7 novembre 2011 en tant que Responsable opérationnel petite enfance. La petite enfance à Megève se compose de la Grande Crèche, route du Palais des Sports, des micro-crèches les Fripouilles ouverte en saison 7 jours sur 7 et les Mini Bouilles ouverte le week-end uniquement. Elle propose également un Multi-

accueil touristique d'hiver. C'est une équipe de 23 professionnels de la petite enfance que Catherine dirige au quotidien pour le bien-être de nos tout-petits.

Petite dernière d'une famille de huit enfants et originaire de l'Ain, cette maman de jumeaux s'est installée dans la région il y a 4 ans.



Les élèves de Megève ont revisité Dali



Les oeuvres de Salvador Dali font cet hiver partie intégrante du paysage mègevan avec plus de 9 sculptures dans le village et au sommet de Rochebrune.

Profitant de cette magnifique exposition, les écoles, collèges et centres de loisirs se sont mobilisés pour que les enfants puissent eux aussi toucher du doigt la créativité du sculpteur et y trouver une inspiration artistique.



PALAIS DES SPORTS : POUR GARDER LA FORME !

La rénovation du Palais des Sports et des Congrès de Megève a débuté par la restructuration de l'espace forme et la création d'un espace silhouette et zen. Petit tour d'horizon des ces nouvelles structures.

Jusqu'à présent le Palais des Sports proposait uniquement un espace forme. En avril dernier, une réorganisation des plages horaires a permis de passer de 27h d'ouverture à 90h par semaine. Le parc des machines a été totalement changé et cet espace bénéficie aujourd'hui de

produits de nouvelle génération. En parallèle une salle dédiée aux cours collectifs (circuit training) et particuliers, ainsi qu'un espace zen (cours de yoga, pilates, etc.) ont été créés.

L'espace compte désormais plus de 500 abonnés contre 100 avant la restructuration.

3 questions à ... Stéphanie TOLLET, responsable des espaces forme et silhouette



A qui s'adresse l'espace forme ?

L'espace forme est ouvert à tous et surtout les installations sont conçues pour tous, quel que soit l'âge ou la condition physique. Entre l'espace cardio, les machines guidées et le coin abdos stretching il y a forcément un programme qui correspond à votre niveau, votre forme et vos objectifs.

Qu'est-ce qu'un circuit training ?

C'est un cours collectif qui permet de personnaliser son effort. Le circuit training associe des exercices pour l'entraînement cardio vasculaire et la force, avec une forte consommation de calories. Rapide et efficace, il s'adresse à la fois aux personnes désirant retrouver une forme générale, affiner leur silhouette ou améliorer leur endurance. Ce concept a été créé pour répondre aux besoins des personnes à la recherche d'une atmosphère conviviale et décontractée avec des appareils rassurants et faciles à utiliser. Une séance dure environ une heure.

(le matin de 8h30 à 10h30 et le soir de 17h30 à 20h30. Séance le midi de 12h30 à 13h30).

Existe-t-il des cours particuliers ?

Oui. L'espace silhouette est doté d'un mur Kinesis avec l'innovation technologique Full Gravity qui permet d'évoluer en 3 dimensions. Ce concept sollicite efficacement les muscles stabilisateurs pendant chaque mouvement développant l'équilibre, la souplesse et la force. Ce nouvel outil est propice aux cours particuliers qui permettent d'évoluer au travers de séances d'entraînements plaisantes et ciblées sous les conseils avisés d'un coach. Kinesis peut accueillir quatre personnes simultanément. Renseignements et inscriptions à l'espace forme du Palais des Sports ou par téléphone : 04 50 21 15 71.



Stéphanie, Benjamin, Marie-Pierre et Eric vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 22h et le week-end de 9h à 18h.





Expliquez-moi : la boucle de ski de fond du Coulairon

La servitude de la piste de ski de fond au niveau du Coulairon fait l'objet d'une contestation depuis plusieurs années par les propriétaires des terrains qui remettent en cause son existence et font obstruction à son exploitation. Pourtant l'acte de vente signé par les acquéreurs le 26 septembre 2003 stipulait « qu'il existe à ce jour les passages suivants : ... un passage de ski de fond suivant le tracé ci-annexé... et un passage de ski alpin dont le tracé est également annexé à l'acte » ainsi d'ailleurs qu'un chemin de randonnée d'été. Après de nombreux recours qui

ont donné raison à la Commune, la cour de cassation a rejeté le pourvoi formulé par les propriétaires le 27 mai 2010. De nouveau le 20 janvier 2011, la cour d'appel de Chambéry condamne les propriétaires à enlever une clôture après avoir rappelé que la propriété était « d'une part touchée par le passage d'une piste de ski de fond et d'autre part que les exploitants doivent garantir à la commune le droit à la pratique des loisirs hivernaux non motorisés ». La cour d'appel a également souligné que les propriétaires ont eux-mêmes produit un plan de leur propriété matérialisant l'emprise des

pistes de ski de fond.

La municipalité de Megève a toujours souhaité maintenir une politique de conciliation en dépit de l'obstination des propriétaires. Ainsi, une tolérance leur a été accordée *a posteriori* lorsqu'ils ont souhaité construire deux bâtiments à usage de bergerie et de stockage de fourrage. De même, la municipalité a proposé officiellement à plusieurs reprises de modifier le tracé de la servitude pour préserver les intérêts de chacun, en vain.

La municipalité continuera à mettre tout en œuvre pour faire respecter ses droits

Par respect pour les nombreux propriétaires terriens qui facilitent l'exploitation du domaine skiable, et compte-tenu de l'obstination des propriétaires du Coulairon, la municipalité a opté pour plus de fermeté.

Ainsi il a été décidé de rétablir l'exploitation des six kilomètres de piste nordique et l'itinéraire de sécurité rattaché au téléski des Lanchettes.

Une première intervention des services techniques de la commune s'est déroulée le 7 février dernier. Elle avait pour but de déplacer une partie du parc des rennes afin de laisser le passage prévu pour la dameuse et les pratiquants. Un huissier mandaté par la commune a pu constater

l'entrave constituée par l'enclos des rennes. Un vétérinaire a suivi les animaux durant cette opération.

Les services de gendarmerie avaient été informés à l'avance. Malgré l'ensemble de ces précautions, une nouvelle fois, les services communaux ont été confrontés à l'attitude particulièrement violente des propriétaires, accompagnés en nombre pour l'occasion.

La municipalité continuera néanmoins à mettre tout en œuvre pour faire respecter ses droits et permettre une pleine exploitation de son domaine skiable.

Rubrique remarques suggestions

Bonjour, je m'étonne que le chemin du Glapet qui permet d'accéder à la Riente Colline ne soit pas déneigé.

Le chemin du Glapet est pour une partie communal et pour une autre partie privé. Les services techniques de la commune de Megève interviennent sur la partie communale, mais en raison de l'interdiction du propriétaire, ils ne peuvent intervenir sur la partie privée. C'est la raison pour laquelle le chemin du Glapet n'est que partiellement déneigé. Cependant chacun est bien conscient qu'il faudra trouver un accord dans les meilleurs délais.

Numéros utiles

Mairie de Megève
du lundi au vendredi 8h-12h - 13h-17h
Permanence Etat Civil le samedi 9h-12h
Urbanisme du lundi au vendredi 9h-12h
04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

Police municipale
04 50 93 29 22
Objet trouvés
04 50 93 29 22
interventions d'urgence
06 16 58 03 87

Gendarmerie
et secours en montagne
17 ou 112 (pour les portables)
04 50 91 28 10

Pompiers
18 ou 112 (pour les portables)
SAMU
15

EDF
09 69 32 15 15

Régie municipale des eaux
04 50 91 09 09

Bureau de poste
du lundi au vendredi 9h-12h15
et 14h-17h
Samedi 9h-12h
04 50 93 26 81



Concours photos Vis Ma Station
Aëk Cendan



Concours photos Vis Ma Station
Maxime Bougnoux

Défibrillateurs

Autogare (côte bus)
Parking Casino (entrée abonnés)
Parking Megève Tourisme (côté caisse)
Foyer de ski de fond à la Livraz

Marché

Vendredi matin sur le parking du palais des sports ou dans les rues du village (si organisation d'événements sur le parking)

Marché des producteurs locaux

Les 1er et 3ème dimanches du mois
place de l'église

Accès wifi

Mairie
Médiathèque
Gare routière
Palais des sports
Megève tourisme
(retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi)

Palais des sports

04 50 21 15 71
Service activités jeunesse et sports
04 50 21 59 09
Halte garderie / centre de loisirs
Service enfance
04 50 58 77 84

Déchetterie

Horaires

Ouverte tous les jours de 8h15 à 18h15 (fermé de 11h45 à 13h30)
Fermée les dimanches.

212 route de Praz sur Arly,
74120 Megève
Tel.: +33 (0)4 50 21 26 05

Types de déchets acceptés :

batteries, huiles végétales, huiles de vidanges, pneumatiques, bois, cartons papiers, incinérables, encombrants, verre, ferraille, gravats, déchets verts, déchets ménagers spéciaux et capsules de café aluminium.

Nos jeunes ont du talent



1er prix : Paul Lenoir



2e prix : Ophélie DUVILLARD, Cyrielle CAHAGNE et Lorène PHILIPPE



3e prix : Olivier Mornay

Du 23 janvier au 23 février 2012, la ville de Megève a organisé le concours photos/vidéos «Vis Ma Station» à destination des jeunes de 14 à 18 ans.

Cette première édition avait pour thème : Megève, le ski dans tous ses états.

La remise des prix a eu lieu le vendredi 24 février au Palais des Sports en présence des parrains de l'édition, les freestylers Matthias GIRAUD et Stefan LAUDE, les élus du Conseil Municipal et Richard GAY.



4e prix : Collectif élèves du chalet Saint André



Rejoignez la page facebook
Vis Ma Station Megève



à voir ...

Grand Prix
des Conseils
Municipaux
de Megève
et Demi-
Quartier



ouvert à tous
25 mars

59ème
tournoi
de ski
des
douanes



19 au 22
mars

Expo
cartes postales de
Megève collection
Alain Kadish



Musée de
Megève
jusqu'au 6 mai
tous les jours
de 14h30 à
19 h
fermé le
samedi

Expo
Henri-Jacques
LE MEME
Art du détail et
génie du lieu
CAUE



Médiathèque
du 7 avril
au 30 juin

Megève
Winter Party



31 mars

Journées
commerciales



8 avril

6ème
open de
danse



3 au 14
avril

l'heure
du Conte



médiathèque -
10h30
21 mars
28 mars
7 avril
11 avril
18 avril
25 avril

Marché
des
Producteurs
locaux



place de
l'église
1er avril
16 avril

Ski open
coq d'or



28 mars

Coupe du
Monde
Freestyle



17 et 18 mars

Découverte
du ski de
fond



La Livraz
10 avril
20 mars

enfances
chuchotées



médiathèque
16 et 17 mars
lectures de
poèmes sur
le thème de
l'enfance

Conseil
Municipal



Mairie de
Megève
19h30

19 mars
2 avril
30 avril
29 mai

...à faire